

# Le Geopark des Monts d'Ardèche : un deuxième label UNESCO pour l'Ardèche

NICOLAS  
KLEE

## LA STRATÉGIE ET LES OBJECTIFS

Pour comprendre l'histoire de l'obtention du label mondial Geopark, il faut paradoxalement remonter à 1994, sept ans avant la création du Parc. Le 18 décembre 1994, Jean-Marie Chauvet, Eliette Brunel et Christian Hillaire, trois spéléologues ardéchois, découvrent ces peintures, ces gravures et cette grotte oubliées depuis 22 000 ans. La grotte ornée du Pont d'Arc (dite Grotte Chauvet) est la cavité ornée la plus ancienne actuellement connue au monde.

On le sait, cette découverte a bouleversé le monde de l'archéologie et de l'histoire de l'art, en raison de la qualité des artistes et de leur maîtrise technique. Mais cette découverte n'est pas seulement une révolution sur le plan scientifique, elle l'est également sur le plan touristique.

Premièrement, la labellisation de la grotte ornée du Pont d'Arc au patrimoine mondial, obtenue à Doha au Qatar le 22 juin 2014 permet d'apporter un éclairage nouveau sur l'Ardèche en mettant en lumière une histoire artistique et culturelle millénaire et jusque-là peu connue.

Deuxièmement, la construction de sa réplique en cours de réalisation à Vallon-Pont-d'Arc, la Caverne du Pont-d'Arc, sera, à son ouverture au printemps 2015, la plus grande réplique de grotte ornée au monde et un équipement culturel et touristique de tout premier ordre qui modifiera largement les pratiques touristiques. Il est attendu plus de 300 000 visiteurs par an dont 100 000 visiteurs « supplémentaires », c'est-à-dire des touristes qui ne seraient pas venus passer un séjour en Ardèche s'il n'y avait pas la Caverne du Pont d'Arc.

Il s'agit là bien évidemment d'une chance pour l'Ardèche dont l'économie, faut-il le rappeler, repose largement sur l'activité touristique. Cependant, il est également évident que l'impact d'un tel site ne sera pas le même à Vallon qu'à Saint-Agrève. Une fois ce constat fait, la réflexion s'impose : comment arriver à intégrer dans la « dynamique Chauvet » le territoire du Parc des Monts d'Ardèche et l'arrière-pays ardéchois ? Comment tirer parti d'une labellisation UNESCO sur un territoire voisin à la fois très proche et au contexte touristique si différent ? Enfin, comment arriver à monter en qualité d'accueil à l'échelle d'un territoire pour répondre aux exigences toujours plus fortes des « clientèles UNESCO » ?

La question s'est posée de manière assez claire pour le Parc des Monts d'Ardèche, qui avec ses 145 communes situées entre 25 minutes et 2h30 de route de Vallon-Pont-d'Arc, est un territoire dont l'impact direct de cette nouvelle fréquentation risque d'être limité.

La réponse a commencé à émerger en février 2012, lorsque le terme de « Geopark » a été mis sur la table par les élus du territoire qui ont considéré que, étant donné la richesse et le potentiel du patrimoine géologique ardéchois et l'intérêt croissant des publics pour la découverte du volcanisme (naissance du concept de géotourisme), il pouvait apparaître pertinent de faire inscrire le Parc des Monts d'Ardèche sur la liste du patrimoine mondial géologique en candidatant au label Geopark.

Une notoriété forte pour le territoire du Parc et son patrimoine géologique, s'appuyant sur un label mondial soutenu par l'UNESCO, peut constituer le point de départ d'une politique de valorisation du patrimoine géologique à l'échelle du territoire s'intégrant dans le

contexte de la dynamique du classement de la Grotte Chauvet au patrimoine mondial de l'UNESCO et de l'ouverture de l'espace de restitution.

### **Le label Geopark**

Le label Geopark est attribué par le réseau mondial des Geoparks avec le soutien de l'UNESCO à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Il consacre une démarche ambitieuse portée par un territoire et tous ses représentants : élus, associations, habitants, etc.

L'obtention du label s'appuie sur la synergie de trois piliers :

- **Préservation** : une meilleure connaissance scientifique des sites permet d'orienter et d'adopter, si nécessaire, des mesures de gestion pour la préservation des richesses géologiques ;
- **Education** : dans un Geopark, la géologie est une porte d'entrée privilégiée pour la sensibilisation à l'environnement et au territoire ;
- **Tourisme durable** : Le géotourisme participe au développement local à travers un tourisme durable orienté sur la thématique de la géologie.

Ce label reconnaît la richesse géologique d'un territoire ainsi que la mise en valeur qui en est faite. Cette richesse géologique est mesurée à travers l'identification de « géosites », sites géologiques d'une importance remarquable de par leur intérêt scientifique, leur rareté, leur esthétique ou leur valeur éducative.

### **LA CANDIDATURE DU PARC**

Le Parc pouvait-il prétendre à ce label mondial, qui plus est soutenu par l'UNESCO ?

Cela supposait de répondre à trois questions :

- A-t-on, au niveau du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, un patrimoine géologique d'importance internationale ? Réponse des géologues de la Société Géologique de l'Ardèche : oui !

- A-t-on suffisamment travaillé sur le territoire à une valorisation de ces patrimoines géologiques ? Peut-être, mais ce n'est pas évident. Heureusement, de nombreux partenaires, associatifs ou institutionnels (Clapas, le Sithère, le CPIE... pour ne citer qu'eux) avaient depuis des années entrepris des actions de valorisation des patrimoines géologiques. Bien que ces travaux aient été entrepris en ordre dispersé et soient très

concentrés sur la thématique du volcanisme, c'est une base de travail indispensable à la candidature.

- Et enfin, est-on équipé au niveau de l'équipe du Parc pour porter une telle candidature ? Oui, à condition d'être aidé.

Il est très vite apparu que notre candidature nécessitait forcément une forte implication des partenaires travaillant sur les champs de la connaissance scientifique, de la valorisation touristique, et de la pédagogie et vulgarisation : les trois grands piliers du label Geopark.

Par son expérience, ses nombreuses activités et l'expertise de ses membres, la Société géologique de l'Ardèche est un acteur majeur du monde de la géologie ardéchoise et a la légitimité pour travailler, aux côtés du Parc, sur le dossier de labellisation Geopark.

### **Quelle « identité géologique » choisir ?**

La géologie est la toile de fond de la majorité des sites emblématiques du Parc : le Ray-Pic, le Mont Mézenc, le Gerbier de Jonc sont, à titre d'exemple, des sites parmi les plus touristiques du Parc, voire du département de l'Ardèche. Le volcanisme est donc bien présent sur le territoire, mais il s'accompagne aussi d'autres formations géologiques qui contribuent à la richesse géologique du Parc : chaos granitiques, formations sédimentaires, patrimoine minier, etc.

L'ensemble de ces formations a largement façonné les paysages et a contribué à l'histoire et l'organisation des activités humaines. Il apparaît donc qu'ici, la géologie s'avère porteuse de sens en termes d'éducation au territoire et de développement économique, et cette richesse patrimoniale gagnerait aujourd'hui à être davantage reconnue. C'est le sens de la démarche Geopark.

La candidature au label, géré par l'UNESCO et le réseau mondial des Geoparks, en elle-même peut paraître assez simple puisque le dossier de candidature consiste en :

- un dossier de 50 pages présentant le territoire, le patrimoine géologique, les mesures de conservation prises, un descriptif de l'offre existante en matière de géo-tourisme, de géo-éducation, et un programme d'action de développement de cette offre ;

- Trois annexes : une lettre de soutien de la section française de l'UNESCO, une présentation détaillée du patrimoine géologique et une auto-évaluation de la candidature.

Elle nécessite cependant deux éléments :

Premièrement : une très bonne connaissance technique de la géologie du territoire, ce que le Parc, sans la participation de la Société Géologique de l'Ardèche, n'avait pas.

Deuxièmement : de choisir un fil conducteur, une identité géologique à donner pour se démarquer des autres territoires labellisés et faire ressortir nos spécificités. Pour simplifier : en quoi est-on remarquable ? Spontanément, il a été identifié deux points particuliers qui permettent de rendre cette richesse géologique visible :

- d'une part la présence de roches et de paysages ayant enregistré l'histoire géologique de plus de 500 millions d'années, incluant la formation successive de deux chaînes de montagnes majeures qui ont structuré les continents européen et asiatique :

1) la chaîne hercynienne (ou varisque) formée entre -380 et -300 millions d'années s'étendait de l'Amérique du Nord à l'Oural. Le Massif Central, et le territoire du Parc sont situés au cœur de cette immense structure et les roches métamorphiques et granitiques du Velay et du Tanargue représentent les racines profondes de cette montagne. L'érosion de ce gigantesque relief entre le Carbonifère et le Trias (-300 à -250 millions d'années) a fait

disparaître de 10 à 15 km de terrain créant ainsi une vaste pénéplaine sur laquelle se déposent les grès fluviatiles et littoraux du Trias. Ensuite s'ouvre un vaste espace océanique (Téthys) s'étendant de l'Europe occidentale au Moyen Orient qui sépare un bloc africain (Gondwana) du continent eurasiatique.

2) la chaîne alpine s'érige au Tertiaire lors de la fermeture de la Téthys du fait de la dérive vers le nord de la plaque africaine, qui progressivement entre en collision avec le bloc eurasiatique. Le Massif Central et le territoire du Geopark sont affectés par les contrecoups de l'orogénèse alpine : soulèvement de plus de 1 km de la bordure orientale du Massif Central qui est à l'origine des reliefs escarpés de la montagne ardéchoise, formation de fossés d'effondrement (bassin d'Alès, bassin du Puy-en-Velay, Limagne) et développement d'épisodes volcaniques depuis le Miocène jusqu'au Quaternaire.

- D'autre part les paysages du territoire du Parc des Monts d'Ardèche sont fortement marqués par les différents épisodes volcaniques périalpins : volcanisme des Sucs sur la partie Nord-Ouest du territoire, volcanisme du Coiron sur la marge Nord-Est et enfin le volcanisme dit « des Jeunes volcans d'Ardèche » sur la Haute-Cévenne (partie centrale). Ce volcanisme a laissé des traces bien visibles dans le paysage : cratères stromboliens, coulées basaltiques, sucs, necks et dykes, maars, etc.

Pour les non-géologues, le choix était rapide : ce qui nous distingue le plus, ce sont nos volcans. De plus, c'est l'aspect de la géologie qui, pour beaucoup, est le plus simple à comprendre et le plus marquant en termes de symbolique. Pourtant, il faut aujourd'hui changer d'échelle dans la vision que nous avons de notre patrimoine géologique ardéchois. Nos volcans, aussi beaux soient-ils et à l'exception de quelques phénomènes très particuliers ou singulièrement spectaculaires (à l'exemple des nombreuses coulées basaltiques), ne sont pas si remarquables que ça lorsqu'on les examine du point de vue chinois ou sud-américain.

La réponse est donc venue des géologues : ce qui est particulièrement marquant dans le territoire du Parc des Monts d'Ardèche, ce n'est pas un patrimoine en particulier mais bien l'extraordinaire diversité de ces patrimoines qui témoignent à la fois d'une histoire très longue, complexe, mais également continue. Ce sera le slogan du Geopark des Monts d'Ardèche : *Extraordinaire depuis 550 millions d'années.*

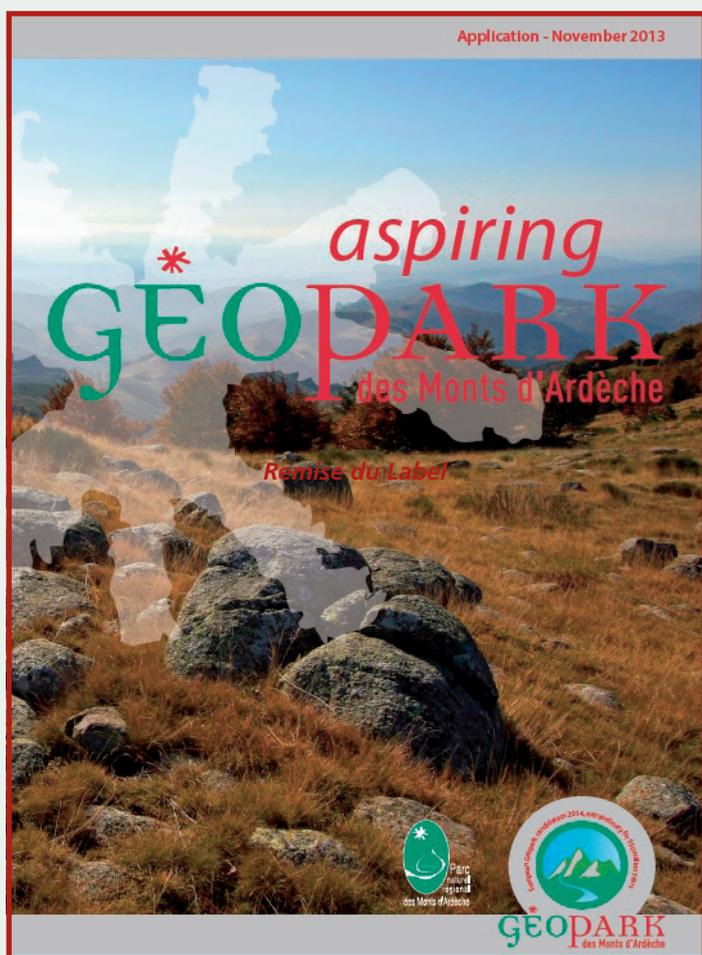


Photo 2 : Couverture du dossier de candidature

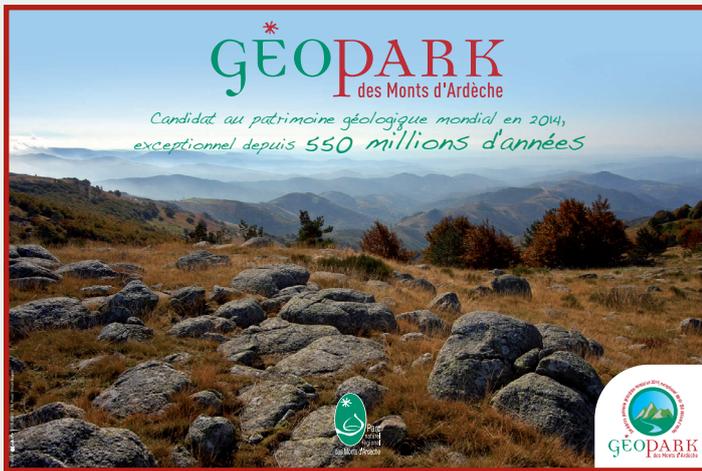


Photo 3 : Poster Geopark

## L'inventaire des géosites

On l'a compris, l'un des éléments essentiels de la candidature est la justification que le territoire possède un patrimoine géologique extraordinaire à l'échelle internationale et qu'il faut lui donner une identité forte. Pour notre candidature, ce sera la diversité des formations géologiques et la continuité de l'histoire géologique du territoire. Mais comment prouver cette richesse ? Cela passe par un inventaire. Celui-ci recense des « géosites », des sites géologiques qui se caractérisent par leur qualité scientifique, esthétique, leur rareté, leur portée éducative ou touristique. Il s'agit là d'une différence fondamentale avec un inventaire classique du patrimoine géologique: on ne mesure pas uniquement l'intérêt scientifique, celui-ci ne constitue qu'une partie des critères de sélection.

La question de la représentativité, la facilité d'appréhension du phénomène, l'apport à la compréhension du territoire sans oublier les valeurs additionnelles culturelles ou naturelles entrent également dans la grille de sélection des sites. A partir d'un inventaire relativement exhaustif réalisé par la Société géologique de l'Ardèche à partir de 103 objets géologiques, le Comité scientifique du Geopark a finalement retenu 77 « géosites ».

Puis, sur chacun des sites, l'accessibilité, la propriété foncière et une potentielle valorisation effective pour certains ont permis de les classer en catégorie A, B ou C selon la note attribuée à chaque critère. Pour terminer, peut-être l'étape la plus difficile, il a été nécessaire d'attribuer à chaque géosite, à partir des notes attribuées à chaque critère, un niveau d'intérêt (régional, national, international) de manière à qualifier, le plus objectivement possible, l'intérêt de notre patrimoine géologique.

Ce travail exhaustif a permis de présenter dans le dossier de candidature 51 géosites. Ils ont tous vocation à devenir, à court terme, de vrais lieux de compréhension de l'histoire de la Terre, et par conséquent, de l'histoire humaine.

## L'UNESCO en Ardèche

Evidemment, comme pour tout label international, l'attribution du label Geopark passe par un examen rigoureux du dossier de candidature puis par une mission d'évaluation sur site, si le dossier est jugé suffisamment intéressant.

Cette mission d'évaluation s'est déroulée du 27 au 31 juillet 2014 et était composée du Professeur Dan Grigorescu, paléontologue du Geopark roumain de Hateg Country, du Docteur Margarete Patzak, minéralogiste de l'UNESCO et du Professeur Patrick De Wever, géologue spécialiste des radiolaires au Museum national d'histoire naturelle. L'objectif de cette visite était très simple : voir un maximum de géosites, rencontrer un maximum de partenaires et déterminer si le dossier de candidature était conforme à la réalité.



Figure 1 : Répartition des géosites

Code	Nom du géosite	Commune	Géosite	Equipement et/ou interprétation	Niveau d'intérêt	Science	Education	Tourisme	Protection	Ecologie	Culture	Ere	Période géologique	Datation
<b>Sites sédimentologiques</b>														
A41	Bassin carbonifère de Prades-Jaujac-La Souche	Jaujac	affleurement		★	★★	★★	★			✓	1	Carbonifère	300 ma
A42	Les Fourmiols	Largentière	affleurement		★	★	★★	★			✓	1	Permien	250-290 ma
A43	Piste de reptiles dans le grès du Trias	St-Julien-du-Serre	affleurement; empreintes de reptiles		★	★★	★★	★	✓			2	Trias	
A40	Le Bois du Four	Vernoux-en-Vivarais	affleurement		★	★	★★	★			✓	2	Trias / Jurassique	
A50	Grottes de La Jaubernie	Coux	affleurement; dalle de grès		★	★★	★★	★★★		✓	✓	2	Jurassique	190 ma
A45	Glissement sous-marin	St-Julien-du-Serre	affleurement; slump	✓	★	★	★★	★				2	Jurassique	
<b>Sites géomorphologiques</b>														
A27	Cirque de Naves	Les Vans	point de vue; zone de contact	✓	★	★★	★★	★★	✓	✓	✓	1/2		
A17	Chaos de Montselgues	Montselgues	formes d'érosion des granites	✓	★	★	★★★	★★			✓	1/2	Trias	
A38	Charrais (Vallée de la Borne)	Ste-Marguerite-Lafigère	formes d'érosion des granites		★	★	★★	★★		✓		1	Cambrien	500 ma
A9	Belvédère et formation de la vallée de l'Eyrieux	St-Michel-de-Chabrillanoux	point de vue; affleurement	✓	★	★	★★★	★★★				1		
A37	Serre de Gruas	St-Vincent-de-Durfort	point de vue; affleurement		★	★	★★	★★			✓	2	Trias	
A35	Cascade de Baumicou	Vernon	formes d'érosion des grès		★	★	★★	★★			✓	2	Trias	
A48	Vallée de l'Aubépin près Moudeyres	Moudeyres	incision fluviale		★	★★★	★	★			✓	3	Néogène	
<b>Sites pétrographiques</b>														
A26	Vallée de Labeaume en amont de Joyeuse	Joyeuse	affleurement		★	★★★	★★	★★		✓	✓	1		
A36	Carrière de Chalencou -Pont de Chervil	Chalencou, Beauvène	affleurement		★	★	★★	★★		✓	✓	1	Carbonifère	300 ma
A49	Dents du Mézenc	Chaudeyrolles	affleurement		★	★★	★	★			✓	3	Néogène	8.8 ma
<b>Sites hydrogéologiques</b>														
A4	Maar Doris et Mofette	Meyras	source hydrothermale; maar	✓	★★★	★★★	★★	★★★			✓			47 ka
A12	Fontaine d'eau chaude	St-Laurent-les-Bains	source thermale	✓	★	★★	★★	★★★			✓			
<b>Sites volcaniques</b>														
A6	Cirque des Boutières	Borée	volcan polyphasé	✓	★★	★★	★	★★★		✓		3	Néogène	10-8 ma
A13	Coulées de Saint Clément	Saint-Clément	coulées basaltiques	✓	★★	★★★	★★	★★			✓	3	Néogène	10 ma
A21	Rocher de Brion	Jaunac, Villebrion	dyke	✓	★	★	★★	★★		✓	✓	3	Néogène	10-7 ma
A18	Les 5 sucus	Ste-Eulalie	dôme-coulée; rivière de pierre	✓	★	★★	★★★	★★			✓	3	Néogène	
A47	Suc de Chabrières	Borée	protusion phonolitique		★	★★★	★	★				3	Néogène	8.5 ma
A1	Mont Mézenc	Borée	dôme phonolitique	✓	★★	★★	★	★★★		✓	✓	3	Néogène	8 ma
A2	Gerbier de Jonc et sources de la Loire	Sainte Eulalie	protusion phonolitique	✓	★★	★	★★★	★★★		✓	✓	3	Néogène	7 ma
A14	Structure annulaire de Pradoux et Sara	Borée	ring dyke		★★	★★★	★★	★★		✓	✓	3	Néogène	6.5 ma
A15	Roches de Borée	Borée	protusion phonolitique	✓	★★	★★	★★	★★		✓	✓	3	Néogène	7-8 ma
A25	Volcan du Don	Marcols-les-Eaux	coulée; neck	✓	★	★	★★	★★			✓	3	Néogène	
A30	Volcan de Chirouze	Pranles	maar; lac de lave	✓	★	★	★	★★			✓	3	Néogène	7 ma
A33	Suc de Montvernoux	Lachamp-Raphaël	dôme phonolitique		★	★	★	★★			✓	3	Néogène	
A34	Rocher d'Ajoux	Ajoux	dyke		★	★	★★	★★			✓	3	Néogène	
A39	Neck de Crau	Genestelle	neck		★	★	★	★★			✓	3	Néogène	
A32	Roche de Gourdon	Gourdon	coulée basaltique		★	★	★	★★			✓	3	Néogène	
A46	Carrière de basalte de St Julien Boutières	St-Julien-Boutières	neck; dyke		★	★	★★	★		✓	✓	3	Néogène	
A19	Maar de Chaudeyrolles et mont Signon	Chaudeyrolles	dôme phonolitique; maar	✓	★	★★	★★★	★★		✓	✓	3/4	Néogène	
A23	Le Chambon	Montpezat-sous-Bauzon	maar; coulée; lahar	✓	★★	★★★	★	★			✓	4	Pléistocène	
A22	Monts Breyse	Alleyrac, Presailles	volcan strombolien; coulée basaltique		★	★★	★★	★★		✓	✓	4	Pléistocène moy	375 ka
A11	Lac de Saint Martial	St-Martial	maar		★★	★★	★	★★★		✓	✓	4	Pléistocène moy	130 ka
A5	Maar de Borée et plateau d'Echamps	Borée, Saint Martial	maar		★★★	★★★	★★★	★★		✓	✓	4	Pléistocène moy	120 ka
A3	Coulées du Ray-Pic et coulées	Lachamp-Raphaël	maar; lac de lave; coulée	✓	★★	★★	★	★★★				4	Pléistocène sup	80 ka
A24	Suc de Bauzon	St-Cirgues-en-Montagne	volcan strombolien; coulée basaltique	✓	★	★★	★★	★★				4	Pléistocène sup	80 ka
A44	Amarnier	Meyras	superposition de coulées		★	★★	★★	★			✓	4	Pléistocène sup	80 ka
A31	Gravenne de Montpezat	Thueyts	volcan strombolien	✓	★	★	★★★	★			✓	4	Pléistocène sup	80 ka
A20	Coupe d'Aizac	Aizac	volcan strombolien	✓	★	★	★★★	★★			✓	4	Pléistocène sup	80 ka
A10	Château de Pourcheyrolles	Montpezat-sous-Bauzon	coulées juxtaposées	✓	★	★★	★	★★★			✓	4	Pléistocène sup	80-40 ka
A28	Cascade basaltiques de Pont-de-Labeaume	Pont-de-Labeaume	coulées superposées	✓	★	★	★★	★★			✓	4	Pléistocène sup	80-47 ka
A7	Coupe de Jaujac et coulées	Jaujac	volcan strombolien; coulée basaltique	✓	★	★★★	★★★	★★★				4	Pléistocène sup	40 ka
A8	Pont du Diable	Thueyts	coulée basaltique	✓	★	★	★★	★★★			✓	4	Pléistocène sup	47 ka
A29	Volcan du Souilhol	Meyras	volcan strombolien; carrière		★	★★	★	★★				4	Pléistocène sup	47 ka
A16	Vestide du Pal	Burzet	maar		★★	★★	★★	★★		✓	✓	4	Pléistocène sup	49 ka

Tableau 1 : Liste des géosites

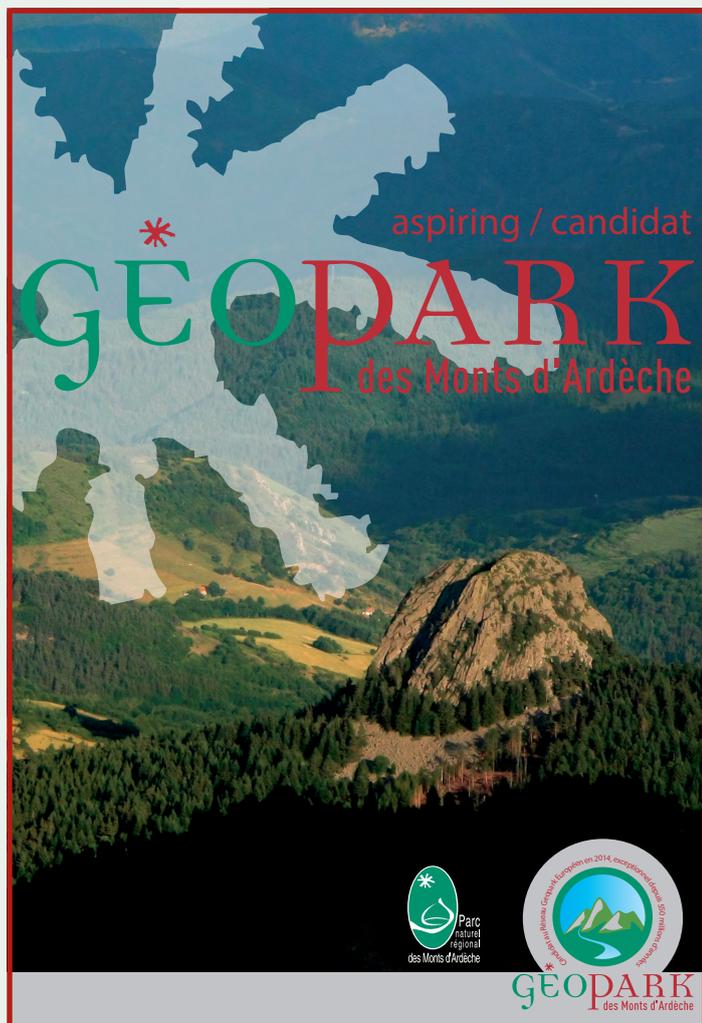
Le choix des sites visités était donc particulièrement important. Ceux-ci devaient illustrer la diversité des patrimoines géologiques, correspondre aux attentes de l'UNESCO et du Réseau Mondial des Geoparks en termes d'équipement et représenter, dans la mesure du possible, l'ensemble des secteurs géographiques du Parc.

Notre démarche a finalement été couronnée de succès et le territoire du Parc a obtenu la labellisation Geopark.

## Et la suite ?

Ce label n'est évidemment pas une fin en soi mais bien un outil pour travailler à la valorisation de nos patrimoines géologiques. L'objectif de la labellisation en tant que Geopark reste bien que chaque habitant, chaque visiteur français ou étranger découvre ou redécouvre le Parc des Monts d'Ardèche sous un angle nouveau et original et que le territoire se développe durablement autour du label.

Puisque toute valorisation passe d'abord par une amélioration de la connaissance, le travail



**Photo 4 : Couverture du carnet de terrain pour la visite des auditeurs**

d'inventaire réalisé en partenariat avec des universitaires et les géologues ardéchois qui a permis de recenser les géosites va être poursuivi pour améliorer la connaissance encore trop partielle que nous avons de certains sites, en particulier des pistes de reptiles.

Cependant, pour la majorité des sites il convient de passer à présent au travail de valorisation. Progressivement, en collaboration avec les communes concernées, ils seront aménagés pour permettre une découverte au plus grand nombre, suivant les exemples qui ont pu être réalisés à la Cascade du Ray-Pic ou à la Coupe de Jaujac.

Contrairement au label « Patrimoine mondial de l'UNESCO », le label Geopark n'est attribué que pour une durée de quatre ans et un certain nombre de préconisations ont d'ores et déjà été faites par l'UNESCO en particulier le renforcement du lien entre le territoire et les universités ou encore le développement des actions d'éducation en direction des scolaires. Autant d'actions que le Parc s'emploiera à mettre en œuvre avec ses partenaires, durant les quatre prochaines années.



**Photo 5 : Interview du professeur De Wever au Ray-Pic lors de l'audit**

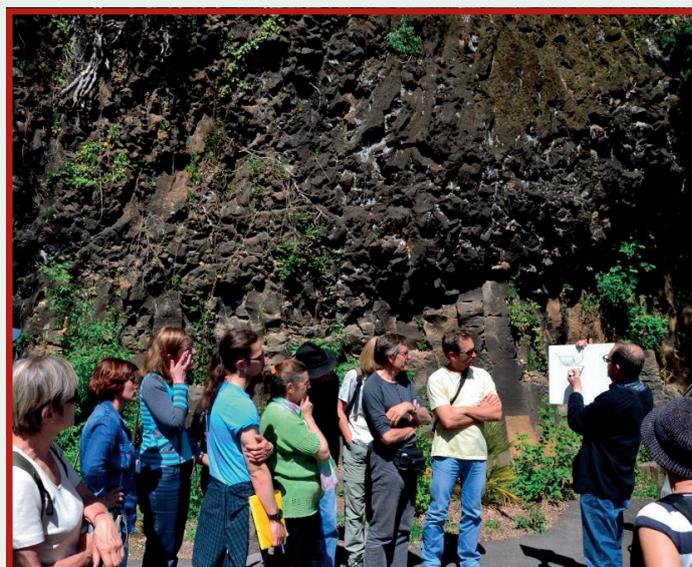
### **Nicolas KLEE**

Chargé de mission Tourisme au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Chef de projet Geopark des Monts d'Ardèche

L'intégralité du dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet du Geopark de même que l'ensemble des informations concernant les géosites sur le site internet suivant :

[www.geopark-monts-ardeche.fr](http://www.geopark-monts-ardeche.fr)



**Photo 6 : Formation d'un groupe d'hébergeurs à Neyrac par Georges Naud**